L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS,
MERCREDI, 27 JANVIER 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

UNE personne des plus recommandables désirerait se placer dans une famille, comme dame de compagnie ou gouvernante, ou se mettre au service d'une personne qui aurait besoin de soins constants. S'adresser par lettre, sous initiales A. L., bureau de l'ABEILLE.
22 jan—

Demande.

ON demande une bonne femme de chambre. S'adresser au No 35 Nord Rampart, entre Bienville et Conti. 24 jan—7f

UNE Dame pouvant enseigner le français, l'anglais et la musique, de piano, trouverait à se placer dans une famille de la campagne. S'adresser pour de bonnes recommandations, à Mme P. A. Condroy, Cypremort P. O., Louisiane.
23jan—7f

A LOUER.

A louer.—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux.
27 rue Conti. 3sept 1y

A VENDRE.

BONNE occasion.—GROCERIE à vendre, s'adresser aux initiales J. H. H., bureau de l'ABEILLE. 7jan—15t

A vendre en totalité ou en partie, l'habitation Monsecret, contenant environ quarante cinq milles plus ou moins, située dans d'excellentes conditions faciles. Pour plus amples détails s'adresser à S. Saliby, No 165 rue Marais, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, Nouvelle-Orléans.
5 jan—1m.

ASSURANCES.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Seizième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1886.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1885.

Primes sur risques de feu	$495,464 05
Primes sur risques de mer	41,553 52
Primes sur risques de rivières	9,908 35
	$546,925 95
A ajouter primes non acquises de 1884, acquises en 1885	152,925 00
	$699,850 95
A déduire :	
Primes remboursées et réfaction (Re-assurances	$24,640 18
Réassurances	107,189 75
Primes sur risques non terminés	136,280 00
	268,109 93
Primes nettes acquises	$431,741 02
A ajouter : Intérêts et profits et pertes	49,041 56
	$480,782 58
Pertes payées sur les risques de feu	$295,817 06
de marine	23,755 20
de rivières	3,112 66
Pertes non ajustées	75,500 00
	$398,184 92
Commission d'agences	75,402 41
Dépenses d'agences	8,865 20
Taxes et licences	3,092 89
Dépenses de bureau	28,317 43
Dépenses diverses	3,496 72
	$517,124 60
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1885	$15,000 00

ACTIF.

Argent en caisse	$36,120 33
$70,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	86,100 00
$70,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	71,400 00
$50,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	52,000 00
$58,220 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	57,055 60
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
	$317,675 93
Primes en voie de recouvrement	17,693 45
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	54,632 74
Prêts sur hypothèque	54,871 34
Effets à recevoir	2,885 00
Bons actions et autres valeurs	12,819 52
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$463,077 98

PASSIF.

Capital payé en plein	$300,000 00
Dividendes non réclamés	2,640 00
Pertes non réglées	75,500 00
Primes sur risques non expirés	136,280 00
	$514,420 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

LÉON SÉRÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1886.
CHAS G. ANDRY, Notaire.
20 janv—1m

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104, RUE DU CANAL.

Trente-unième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1885, y compris les primes non-échues de l'année précédente—
Sur les risques d'incendie $232,018 08
Sur les risques maritimes 13,821 98
Sur les risques de rivières 14,786 77

Primes retournées	$2,640 18
Réassurances	107,189 75
Primes sur risques non terminés	136,280 00
	246,109 93
Pertes payées sur risques de feu	$295,817 06
de marine	23,755 20
de rivières	3,112 66
Pertes non ajustées	75,500 00
	$398,184 92
Commission d'agences	75,402 41
Dépenses d'agences	8,865 20
Taxes et licences	3,092 89
Dépenses de bureau	28,317 43
Dépenses diverses	3,496 72
	$517,124 60
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1885	$15,000 00

ACTIF.

Argent en caisse	$36,120 33
$70,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	86,100 00
$70,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	71,400 00
$50,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	52,000 00
$58,220 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	57,055 60
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
	$317,675 93
Primes en voie de recouvrement	17,693 45
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	54,632 74
Prêts sur hypothèque	54,871 34
Effets à recevoir	2,885 00
Bons actions et autres valeurs	12,819 52
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$463,077 98

PASSIF.

Capital payé en plein	$300,000 00
Dividendes non réclamés	2,640 00
Pertes non réglées	75,500 00
Primes sur risques non expirés	136,280 00
	$514,420 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.

LÉON SÉRÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1886.
CHAS G. ANDRY, Notaire.
20 janv—1m

L. A. L. S.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE B,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle - Orléans, Lne.,

MARDI, 9 Février 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressés qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

plus de renseignements, écrivez ou télégraphiez, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, chèque de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être enregistrées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adressez vos lettres enregistrées et faites mandats sur la poste (money orders payables à

New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances du Sud,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Troisième Etat de Situation.

Conformément aux exigences de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année expirant le 31 Décembre 1885 :

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie	$247,415 87
Sur risques de rivière	10,108 89
Sur risques de mer	9,398 08
	$266,922 84
Ajoutez : Primes non échues de 1884	49,279 56
Total primes	$316,202 40
Ajoutez : Intérêt et escomptes	20,543 51
Sauvetage	119 60
	20,663 11
Total recettes	$336,865 51
Déduisez : Portes payées sur incendies	$109,803 74
Pertes payées sur rivières	231 67
Pertes payées sur mer	4,509 43
Total pertes payées	$114,544 84
Primes remboursées et réductions	70,561 62
Réassurances	16,353 94
Taxes et licences	5,279 45
Frais — Bureau, agences, Bureau des Réassurances, appareils Babcock et Corps de Sauvetage, loyer, annonces, etc	26,657 58
	227,400 43
Réserves pour les primes réglées et non réglées	$109,465 08
Réserve pour pertes réglées et non réglées	20,823 35
Divers comptes non soldés de Décembre 1885	1,314 93
Reliquat	26,737 49
	$109,465 08

ACTIF

Aux cotes du marché.

Comptant en caisse	$ 86,171 60
$40,000 Bons des Etats Unis 4 pour cent	49,200 00
120,000 Bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, (émission Greenmann)	126,000 00
50,000 Bons à prime	49,000 00
Prêts sur nantissements payables sur demande	47,67 37
Prêts sur première hypothèque, immeubles en ville	6,653 32
100 actions de la Compagnie d'assurance Home de la Nlle-Orléans	2,400 00
50 actions de la Compagnie du chemin de fer Crescent City	3,750 00
1 action de la Bourse aux Produits de la Nlle-Orléans	100 00
Un bon de la Compagnie de Pompiers de St Bernard	50 00
Primes en voie de perception	35,939 51
Meubles, installations, coffres, mappes, etc	2,000 00
	$408,941 80

PASSIF.

Actions-capital payées	$300,000 00
Dividendes non réclamés	3,615 38
Réserve pour les primes non échues	60,589 31
Réserve pour les pertes réglées et non réglées	20,823 35
Réserve pour divers comptes non payés de décembre 1885	1,314 93
Fonds de réserve	3,356 80
Surplus sous compris l'intérêt dividende de juillet 1885)	19,212 03
	$408,941 80

L'exposé ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST H. LEINENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment et signé pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 14 janvier 1886.

M. T. DICROS, Notaire.
138 rue Gravier.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 janvier 1886.

A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue le 12 de ce mois, il a été unanimement adopté de recommander, des profits de l'année 1885, le dividende-intérêt semi-annuel régulier de QUARANTE CENT sur le fonds capital, faisant HUIT POUR CENT en 1885.

SCOTT McGEHEE,
Secrétaire.

15 janv—1m

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

LA Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant les dix-huit mois et finies le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie	$732,927 58
Primes maritimes	61,369 43
Primes de rivières	32,380 71
	$826,687 72
Primes acquises	126,977 35
Total primes	$953,665 07
A déduire— Primes non acquises	$71,482 06
Primes remboursées	137,441 66
Réassurances	83,864 32
	$292,788 04
Primes nettes acquises	$660,876 13
A ajouter— Intérêt, loyers, sauvetage	41,094 95
Revenu net	$701,971 08
A déduire— Pertes d'incendies	$416,516 28
Pertes maritimes	49,982 90
Pertes de rivières	12,218 12
	$478,696 30
Commissions	62,961 02
Taxes	20,966 06
Dépenses générales d'agences et charges	19,253 14
Dépenses locales générales et salaires	49,182 41
Donations charitables	1,232 02
Frais de cour et honoraires d'avocat	3,129 55
Bureau des assurances, corps de sauvetage, patrouille d'incendie et blanchets	10,179 51
Profits et pertes	10,327 36
	664,927 51
	$37,043 57
A déduire en suspens pour pertes estimées et non estimées	20,000 00
Profit net	$17,043 57

La Compagnie a à son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885 :

Argent	$34,004 50
Bons des Etats-Unis 4 pour cent.	
Bons de 1re hypothèque de la Levee Steam Cotton Press, New Orleans Water Works, City Railroad et New Orleans Cotton Exchange	242,812 50
Actions de la State National Bank, Vallette Dry Dock Company, Mutual Gaslight Association	31,018 75
Billets de 1re hypothèque, billets avec nantissement, prêts sur demande, billets à ordre	102,471 40
Propriétés foncières et meubles de bureau	74,899 55
Primes en voie de collection	49,278 47
Dû par compagnies d'assurances	12,135 40
Warrants d'Etats	150 00
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre	475 92
	$547,133 23

Ce qui précède est une copie exacte et fidèle aite sur les livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYÉS, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon étude, No 102 rue Commune, Nlle-Orléans, Louisiane, ce 16e jour de Janvier 1886.

[Signé] JAS FAHEY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 15 janvier 1886, il a été décidé de payer aux demandes un dividende de DEUX ET DEMI POUR CENT aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1886
[Signé] J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Jules Aldigé,	H. Gailly,
Chas. Briere,	Chas Laffite,
E. J. Bobet,	Pierre Poutz,
E. Forestier,	A. Schreiber,
Chas T. Bugazon	Chas E. Schmidt,
D. Fatjo.	J. Tuyès.

19 jan—1m

Merchants' Mutual Insurance

COMPANY OF NEW ORLEANS.

No 104 Canal Street.

THIRTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending 31 May 31, 1885	$232,018 08
Unearned premiums of the previous year—	
On fire risks	13,821 98
On marine risks	14,786 77
On river risks	
Total premiums	$260,626 83
Less unearned premiums	72,317 00
Net earned premiums 31st May 1885	$188,309 83

LOSS PAID.

On fire risks	$88,486 91
On marine risks	2,490 26
On river risks	7,579 44
Taxes and expenses	
Less interest	28,786 54
Reinsurances and return premiums	28,632 98
	$155,975 93
Profit	$32,333 90

The company has the following assest:

Real estate	$253,293 51
Bank, railroad and other stocks	96,185 20
Notes secured by mortgage and pledge	124,446 06
Premiums in course of collection	30,737 35
Stock of Vallette Dry Dock Company	11,362 50
Judgments	4,355 00
Cash on hand	39,822 13
	$616,410 07

The company has paid five per cent. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1885.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

P. FOUECHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribe before me the 9th day June, 1885.

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

John B. Lailando,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith,	U. Bassetti,
Chas. Laffite,	Alden McLellan,
D. A. Chaffraix	B. W. Taylor.

13juin—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. Hermudez vs J. V. Hicks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,341.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le vendredi 12e jour de Février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tout le contenu et installations d'un magasin d'épicerie situé au No 3501 rue Carondelet, consistant en un lot de groceries, vins, liqueurs, étagères, ainsi que les meubles et autres objets qui se trouvent dans ledit lieu, tel que plus amplement compris à un inventaire dressé en mon bureau.

Aussi, un cheval et wagon au même lieu.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16jan 16 20 27 27

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Jno. B. O'Rourke, agent, etc., vs W. C. O'Rourke.

PREMIÈRE COUR DE PAIX de la Nouvelle-Orléans, No 7.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. E. Rozier, juge de la Première Cour de Paix de la Nouvelle-Orléans et publié dans la cause à l'encan, MARDI, le 16 février 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre, avec tous les droit, voies et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ile Delord, bornée par les rues Carondelet, Magnolia et Philip, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, le tout conformément au plan dressé par Edgar Pilié, architecte, en date du 22 novembre 1884 et mesurant en mesure américaine conformément au dit plan (qui est annexé comme référence à un acte de Wm J. Castell, notaire, daté le 16 juillet 1885) vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Castell, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes, avec l'usage en commun avec d'autres lots, d'une grande cour dans le fond et d'un passage ouvrant sur la rue Castell. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur le lieux.

P. A. LOBRY,
Constable de la Première Cour de Civile de la N. O.
10 janv—15, 20, 27—fév 2, 9, 16.

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

FORGE ET FONDERIE DE SWIFT VS. CHARLES G. JOHNSEN—Fi Fa, No 10,937 —Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FACIAS à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le MARDI, 16 février 1886, à midi, à la porte principale de la Douane, sur la rue du Canal, en la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile borné par les rues Foucher (maintenant Constance), Julie, St-Joseph et Prytania, mesure de front sur la rue Julie soixante-cinq (65) pieds de profondeur environ seize (16) pieds de profondeur sur une première ligne du côté opposé, ce point à une ligne droite partant de la rue Prytania à sept (47) pieds six (6) pouces sur une ligne mitoyenne qui va en se rétrécissant jusqu'à la ligne du fond, qui mesure quarante (40) pieds, le tout conformément aux plans ou moins, la dite propriété est actuellement connu sous le nom de Joseph Pourmont Lombat et de Mme Suzanne Mathilde Pierre, veuve de feu Alphonse Lombat, étant la main de propriété acquise par le dit Joseph F. Lombat, par un héritage à lui échu par le décès de feu Alphonse Lombat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 7me jour de janvier 1886.

Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

9 jan—9, 12, 19, 26—fév 2, 9

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

JOHN DE RUYTER, administrateur, vs. CHARLES DE RUYTER—Fi Fa, No 10,928 —La Cour des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE SAISIE ET de vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur le SAMEDI, 6 février 1886, à midi, à l'entrée principale de la Douane, sur la rue du Canal, en la Nouvelle-Orléans, la propriété suivante décrite ci-dessous, à savoir :

UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile borné par les rues Robin, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le dit Charles De Ruyter a acheté de James L. Cole par un acte passé dans le bureau de A. Marmillon, notaire, le 13 février 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 4me jour de janvier 1886.

THOMAS DUFFY,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

5jany—5, 12, 19, 26—fév 2, 6

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Veuve Tobias Braunsamu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 15,467—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte final présenté par Revd. G. L. C. Faick, exécuteur testamentaire de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit tableau et compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

27jan—27,31—5fév

Succession de Mlle Margaret Kemp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 15,818—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte final présenté par William J. Pattison, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément à leur compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

23 janv—23,27,31

Succession de Peter Marcy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 16,509—Division C—Attendu que Mme Veuve William Kiley, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Marcy, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

19 jan—19,23,28

Succession de William Kiley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,476—Division C—Attendu que Mme Veuve William Kiley, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Kiley, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

22 jan—22,28,31.

Succession de Mme Cresentia Fletchinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 16,530—Division A—Attendu que Mathew Ollis Stepe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Cresentia Fletchinger, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

22 janv—22,28,31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du steamboat Godfrey T. Johnson, etc.

Veuve Cleinance Bernard vs. Octave F. Vallette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,105—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le vendredi 12e jour de Février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tout le contenu et installations d'un magasin d'épicerie situé au No. 3501 rue Carondelet, consistant en un lot de groceries, vins, liqueurs, étagères, ainsi que les meubles et autres objets qui se trouvent dans ledit lieu, tel que plus amplement compris à un inventaire dressé en mon bureau.

Aussi, un cheval et wagon au même lieu.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

16jan 16 20 27 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une épicerie assortie, vins, liqueurs, étagères, meubles, etc. Aussi un cheval et wagon.

Schmidt & Ziegler vs. Mme Caroline Eschel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 16,425—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le vendredi 12e jour de Février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tout le contenu et installations d'un magasin d'épicerie situé au No. 3501 rue Carondelet, consistant en un lot de groceries, vins, liqueurs, étagères, ainsi que les meubles et autres objets qui se trouvent dans ledit lieu, tel que plus amplement compris à un inventaire dressé en mon bureau.

Aussi, un cheval et wagon au même lieu.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

16jan 16 20 27 27

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

LA Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant les dix-huit mois et finies le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie	$732,927 58
Primes maritimes	61,369 43
Primes de rivières	32,380 71
	$826,687 72
Primes acquises	126,977 35
Total primes	$953,665 07
A déduire— Primes non acquises	$71,482 06
Primes remboursées	137,441 66
Réassurances	83,864 32
	$292,788 04
Primes nettes acquises	$660,876 13
A ajouter— Intérêt, loyers, sauvetage	41,094 95
Revenu net	$701,971 08
A déduire— Pertes d'incendies	$416,516 28
Pertes maritimes	49,982 90
Pertes de rivières	12,218 12
	$478,696 30
Commissions	62,961 02
Taxes	20,966 06
Dépenses générales d'agences et charges	19,253 14
Dépense locale générales et salaires	49,182 41
Donations charitables	1,232 02
Frais de cour et honoraires d'avocat	3,129 55
Bureau des assurances, corps de sauvetage, patrouille d'incendie et blanchets	10,179 51
Profits et pertes	10,327 36
	664,927 51
	$37,043 57
A déduire en suspens pour pertes estimées et non estimées	20,000 00
Profit net	$17,043 57

La Compagnie a à son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885 :

Argent	$34,004 50
Bons des Etats-Unis 4 pour cent.	
Bons de 1re hypothèque de la Levee Steam Cotton Press, New Orleans Water Works, City Railroad et New Orleans Cotton Exchange	242,812 50
Actions de la State National Bank, Vallette Dry Dock Company, Mutual Gaslight Association	31,018 75
Billets de 1re hypothèque, billets avec nantissement, prêts sur demande, billets à ordre	102,471 40
Propriétés foncières et meubles de bureau	74,899 55
Primes en voie de collection	49,278 47
Dû par compagnies d'assurances	12,135 40
Warrants d'Etats	150 00
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre	475 92
	$547,133 23

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	300,	30,000
100 Lots de	95,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à		$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressés qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

plus de renseignements, écrivez ou télégraphiez, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, chèque de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être enregistrées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adressez vos lettres enregistrées et faites mandats sur la poste (money orders payables à

New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du steamboat Godfrey T. Johnson, etc.

Veuve Cleinance Bernard vs. Octave F. Vallette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,105—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le vendredi 12e jour de Février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé et se trouvant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile borné par les rues Conti, Remparts, Bourgogne et Bienville, désigné comme lot numéro deux, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, daté le 22 novembre 1884 et mesurant en mesure américaine conformément au dit plan (qui est annexé comme référence à un acte de Wm J. Castell, notaire, daté le 16 juillet 1885) vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes, avec l'usage en commun avec d'autres lots, d'une grande cour dans le fond et d'un passage ouvrant sur la rue Conti. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOBRY,
Constable de la Première Cour de Civile de la N. O.
15 jan—15, 20, 27—fév 2, 9, 16.

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

FORGE ET FONDERIE DE SWIFT VS. CHARLES G. JOHNSEN—Fi Fa, No 10,937 —Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FACIAS à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le MARDI, 16 février 1886, à midi, à la porte principale de la Douane, sur la rue du Canal, en la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile borné par les rues Foucher (maintenant Constance), Julie, St-Jo